

**Procès-verbal approuvé de la réunion du
Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré
tenue le 25 avril 2013**

au lieu historique national de Grand-Pré, à Grand Pré, en Nouvelle-Écosse

| | | |
|--|-------------------------------|--|
| Administrateurs présents | | |
| Naomi Blanchard (coprésidente et présidente de séance) | | Grand Pré and Area Community Assoc. |
| Claude DeGrâce (coprésident) | | Société Nationale de l'Acadie (SNA) |
| Charlie Curry (trésorier) | Robert Palmetier (brièvement) | Grand Pré Marsh Body |
| Stan Surette (secrétaire) | Victor Tétrault (remplaçant) | Société Promotion Grand-Pré |
| Mike Ennis, conseiller municipal | | Municipalité du comté de Kings |
| Robert Moreau | | Parcs Canada |
| | Marilyn Peters (remplaçante) | Première Nation Glooscap |
| Ann Palmetier | | Grand Pré and Area Community Assoc. |
| Administrateurs d'office présents | | |
| Dawn Sutherland | | Municipalité du comté de Kings |
| Vaughne Madden | | Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse |
| Neal Conrad | | Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse |
| Autres participants | | |
| Angela Morin | | Secrétaire de séance |

Membres du public : 8

Orateurs invités : Jonathan Fowler, David Smith, Laurie Cochrane, Marcel Morin

1. Mot de bienvenue et présentations
M^{me} Blanchard, coprésidente, ouvre la réunion à 10 h.
2. Adoption de l'ordre du jour
M. Moreau, appuyé par M. Surette, propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.
3. Absence motivée : Marcel McKeough
4. Approbation des procès-verbaux des réunions antérieures
 - 4.1. Réunion de l'avant-midi du 7 mars 2013 – M. Ennis, appuyé par M. DeGrâce, propose l'approbation du procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - 4.2. Réunion de l'après-midi du 7 mars 2013 – M^{me} Perkins, appuyée par M^{me} Madden, propose l'approbation du procès-verbal modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - 4.3. Réunion en ligne du 13 mars 2013 – M. Ennis, appuyé par M. DeGrâce, propose l'approbation du procès-verbal. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - 4.4. Questions découlant des procès-verbaux
 - 4.4.1. Christophe Rivet a reçu sa carte de remerciement. Il a obtenu son doctorat et travaille actuellement au service de la planification de Parcs Canada.
 - 4.4.2. Webcam – Au cours du dernier mois, Jamie Robertson et Hans Peter Stutz ont rencontré le personnel responsable de la webcam au nom d'un groupe d'entreprises locales. Diverses options sont envisagées, mais aucune de celles-ci ne se trouve sur les terrains de Parcs Canada. Le groupe d'entrepreneurs prévoit présenter bientôt une proposition au Conseil d'intendance.
 - 4.4.3. Questions découlant des procès-verbaux – Beaucoup de points sont en suspens ou ont été retardés, car les coprésidents se sont concentrés sur la demande d'inscription au Registre des sociétés de capitaux et attendent cette approbation pour constituer la nouvelle société en personne morale.
 - 4.4.4. Demande de soumissions – La Municipalité a examiné officiellement les soumissions reçues pour les services administratifs, les services de gestion du site Web et les services financiers. Comme cela a été mentionné précédemment, l'attribution des contrats est en suspens en attendant la constitution en personne morale de la Société.
 - 4.4.5. Poste de coordonnateur de la gestion du site – La décision est en suspens d'ici à ce que le Conseil reçoive l'approbation du Registre des sociétés de capitaux et à ce qu'un budget soit approuvé pour couvrir les frais connexes.
 - 4.4.6. Comités

4.4.6.1. Au nom du comité consultatif technique, M. Moreau rédigera une première ébauche du mandat du comité, de son champ de compétence, de ses attributions et des spécialistes requis, qu'il enverra par courriel aux membres du Conseil afin qu'ils en prennent connaissance et puissent prendre une décision à la prochaine réunion du Conseil. M. Conrad propose d'y inclure les méthodes de recrutement des membres.

4.4.6.2. M. DeGrâce rédigera le mandat du comité chargé de l'éducation et du marketing.

4.4.7. Acte constitutif et Règlement administratif

4.4.7.1. Acte constitutif – M. DeGrâce souligne deux changements mineurs exigés pour que le document soit approuvé par le Registre des sociétés de capitaux. M. Moreau, appuyé par M. DeGrâce, propose d'ajouter les mots « et l'authenticité » après « l'intégrité » dans l'Acte constitutif lorsque l'on changera l'adresse, plus tard. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.4.7.2. Règlement administratif – M. DeGrâce présente les révisions apportées au Règlement administratif à la demande du Registre des sociétés de capitaux. Le principal ajout est la liste des organismes et des groupes qui comptent parmi les membres constituants de la Société. M. DeGrâce, appuyé par M. Surette, propose que les coprésidents envoient le Règlement administratif modifié (avec les révisions en évidence) vendredi à tous les administrateurs votants. Les membres du Conseil d'intendance pourraient approuver les changements ou formuler des commentaires par courriel d'ici lundi midi, afin que les démarches au Registre des sociétés de capitaux puissent progresser le plus rapidement possible. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Exposés

5.1. Jonathan Fowler – Valeur archéologique du Paysage de Grand-Pré : défis et possibilités
M. DeGrâce présente M. Fowler, qui joue un rôle clé au Paysage de Grand-Pré.

L'exposé de M. Fowler porte sur les défis et les possibilités qui ont trait à la gestion et à la préservation du patrimoine archéologique du site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré.

Il ressort de la discussion qui suit qu'il serait possible d'officialiser les rapports entre le Conseil d'intendance et l'Université Saint Mary's, par exemple au moyen d'un protocole d'entente visant la mise en œuvre d'un plan de gestion archéologique exhaustif du Paysage de Grand-Pré.

Pause repas

5.2. Exposé du personnel responsable de la protection des marais au ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
M. Conrad présente David J. Smith et Laurie Cochrane, responsables des digues au ministère de l'Agriculture. D'autres membres du personnel assistent à l'exposé, dont Marion MacAulay et Karen Wong-Petrie.

L'exposé et la discussion qui suit avec les membres du Conseil permettent de mieux saisir les enjeux et les défis constants liés à la protection des terres endiguées. L'exposé permet aussi aux membres du Conseil d'intendance de mieux comprendre les travaux et les défis liés à leurs responsabilités.

5.3. Marcel Morin : Ébauche d'un dépliant et d'une carte du Paysage de Grand-Pré

Les membres du Conseil appuient l'ébauche du dépliant et la carte détaillée présentées par M. Morin. M. Ennis, appuyé par M^{me} Palmeter, propose de terminer la carte, le texte et le dépliant afin qu'ils soient prêts pour la saison touristique de cet été. La proposition est adoptée à l'unanimité.

On fait remarquer que les 10 000 copies du dépliant imprimées l'an dernier avaient toutes été distribuées dès le milieu de l'été. M^{me} Blanchard mentionne que la carte pourrait servir pour les panneaux d'interprétation ou d'orientation du centre d'accueil du lieu historique national de Grand-Pré.

6. Discussion sur le budget – M^{me} Blanchard résume les travaux accomplis jusqu'ici, y compris l'utilisation d'un modèle normalisé et le budget préliminaire proposé par le comité. M. DeGrâce, appuyé par M. Surette, propose d'adopter le budget préliminaire présenté (dès que le Registre des sociétés de capitaux aura approuvé la constitution en personne morale de la Société) et de l'envoyer à la société de fiducie (avec une introduction ayant trait au plan stratégique). La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Affaires nouvelles – aucune.

8. Tour de table

8.1. M. Curry fait part des mesures prises par le Marsh Body en 2013 pour améliorer la signalisation aux points d'entrée des digues, ou pour ajouter des panneaux de signalisation. Au nom du Marsh Body, il s'informera sur les sources de revenu autres que l'impôt foncier en vigueur (qui a considérablement augmenté ces dernières années). M^{me} Blanchard demande que le Marsh Body fasse un exposé sur son budget, son financement, son taux d'imposition et les défis qu'il doit relever à une réunion ultérieure.

8.2. M. Ennis remercie les coprésidents du travail qu'ils ont accompli au cours du dernier mois. Il mentionne que le budget relatif au projet de signalisation sera étudié au conseil municipal le 7 mai. Il est d'avis que tous les utilisateurs des digues devraient être informés de la façon de se comporter par des panneaux. Il ajoute que la sensibilisation à l'importance des

digues pourrait débiter à l'école, et que l'on devrait inclure ce rôle de sensibilisation dans les fonctions du coordonnateur ou de la coordonnatrice de la gestion du site.

- 8.3. M. Moreau propose d'embaucher des étudiants dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail en 2014 pour faire de la sensibilisation le long des digues et sur les plages au sujet des digues et des pluviers siffleurs. Il pourrait s'agir d'un projet conjoint du Marsh Body, de Parcs Canada et du Conseil d'intendance. M^{me} Blanchard ajoute que ces étudiants pourraient aussi être présents à Horton Landing et au parc d'observation.
- 8.4. M. Moreau fait le point sur le parc d'observation. Il s'attend à ce que l'inauguration officielle avec le ministre et une activité communautaire pour souligner l'occasion aient lieu autour du 25 mai. Son personnel et lui ont dressé une longue liste de travaux d'aménagement paysager à effectuer d'ici là.
- 8.5. M. Moreau fait le point sur Horton Landing. Il fait savoir que Parcs Canada compte installer des panneaux de signalisation (par exemple terrain de jeux, limites de vitesse) et qu'il examinera la possibilité d'aménager une zone de manœuvre pour les autobus. Il a peut-être trouvé des fonds pour ces travaux. Tandis que le personnel de Parcs Canada se concentre sur les questions de sécurité du public et de la manœuvre des autobus, le personnel au lieu historique découragera les autobus de se rendre à Horton Landing en attendant que les questions de sécurité et d'accès aient été résolues. Il mentionne aussi que d'autres questions sont à l'étude, notamment le remplacement de la clôture bleue à l'entrée de la propriété en face du centre d'accueil.
- 8.6. M. Moreau fait le point sur le spectacle musical *Evangeline*. La publicité de Grand-Pré sera diffusée avant le spectacle, et une annonce publicitaire d'une page sera publiée dans le programme.
- 8.7. M. Moreau mentionne que Parcs Canada travaillera à une stratégie marketing à long terme pour le lieu historique national de Grand-Pré et tiendra un atelier de marketing cet automne. Parcs Canada considère le lieu historique national de Grand-Pré comme un porte-étendard de l'Agence, mais étant donné la baisse de nombre de visiteurs, les autorités comptent sur une nouvelle stratégie marketing pour cerner les investissements à faire afin de renverser la vapeur.
- 8.8. En terminant, M. Moreau mentionne qu'un aboiteau qui avait été apporté au lieu historique national il y a quelques années a été laissé dehors et a été exposé aux intempéries. Il propose deux options au Conseil : soit protéger l'artefact ou l'enterrer de nouveau. Comme l'aboiteau n'est pas la propriété de Parcs Canada, on s'interroge à savoir qui paiera pour sa conservation, et comment il faudra procéder pour les autres artefacts que l'on trouvera.
- 8.9. M^{me} Madden souligne le travail fait par les coprésidents et demande que les représentants de la province soient informés lorsque des réunions sont organisées avec d'autres ministères provinciaux.
- 8.10. M^{me} Sutherland résume les activités municipales au cours du dernier mois. Elle fait savoir au Conseil qu'une importante dépense au sujet d'une étude sur la signalisation tardait à être confirmée, du fait qu'il a fallu justifier la nécessité d'entreprendre une telle étude de cas pour Grand-Pré. Elle confirme que les coprésidents feront un exposé le 21 mai à 10 h. Elle ajoute qu'Erin M. est chargée de la planification de la signalisation. Laura Bennett, du service de protection des endroits spéciaux, changera d'emploi.
- 8.11. M. Tétrault informe le Conseil que le dévoilement officiel de la sculpture des trois peuples fondateurs aura lieu le 1^{er} juillet à 15 h.
- 8.12. M. Conrad remercie le Conseil d'avoir invité le personnel du ministère de l'Agriculture à présenter un exposé, et il y voit le début d'une collaboration continue.
- 8.13. M. Conrad fait remarquer que le programme étudiant attend l'approbation des douanes cubaines. Il s'attend à une visite en juillet ou en août. On pourrait en profiter pour admettre localement des étudiants à l'Ordre de Bon Temps.
- 8.14. M^{me} Palmeter fait remarquer que les digues sont très utilisées à Port Williams et à Grand-Pré. Elle estime qu'il faudrait sensibiliser davantage les villes et villages ainsi que les entreprises de la région. On pourrait profiter de la prochaine réunion publique du Conseil pour amorcer cette sensibilisation. M. DeGrâce suggère que l'on propose une autre solution, par exemple transformer la voie ferrée actuelle en sentier polyvalent, afin d'éviter une utilisation non autorisée des terres endiguées.
- 8.15. M. DeGrâce s'interroge sur les changements opérationnels survenus à Parcs Canada cette année, qui font que le lieu historique national de Grand-Pré ne sera ouvert que cinq jours par semaine pendant les saisons intermédiaires. Il estime que la réduction des heures d'ouverture aura une incidence sur les attentes des visiteurs quant au nouveau site du patrimoine mondial. Il déplore l'absence de consultation quant à ce changement important; il estime que le Conseil pourrait prendre des mesures pour informer le ministre responsable de Parcs Canada des répercussions de ce changement. M. DeGrâce suggère qu'à l'avenir, d'autres possibilités soient envisagées pour offrir des services durant les saisons intermédiaires.

Il ajoute qu'il pourrait y avoir des possibilités de collaboration entre Parcs Canada, la Société Promotion Grand-Pré et le Conseil d'intendance afin d'offrir des services améliorés au public et de faire la promotion de ces services et des activités spéciales; par exemple, pendant les Journées acadiennes de 2012, certains Néo-Brunswickois qui avaient été informés des activités par des parents et amis ont déploré le manque de promotion.

9. Discussion ouverte – Aucun commentaire.
10. Date de la prochaine réunion – Les membres du Conseil conviennent de se réunir le 13 juin, de 13 h à 16 h 30, puis de tenir une réunion publique à 19 h. M^{me} Blanchard propose que l'on profite de cette dernière réunion pour présenter brièvement les membres du Conseil. M. Fowler pourrait faire un court exposé sur le volet archéologie, et M. Smith pourrait faire de même sur l'entretien des digues. Les coprésidents travailleront à la formule de la réunion publique ainsi qu'aux exposés.

11. Levée de la séance – M^{me} Blanchard déclare la séance levée à 15 h 42.

ATTESTATION DU SECRÉTAIRE

J'atteste que le document qui précède est une copie certifiée conforme du procès-verbal approuvé de la réunion du Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré tenue le 25 avril 2013.

Secrétaire

Date